

# POSTULAT URGENT

**Auteur** PDCB, par Muriel FAVRE-TORELLOZ, PDCC, par Beat EGGEL, CVPO, par Aron PFAMMATTER et CSPO, par Diego CLAUSEN

**Objet** Pour un accompagnement des jeunes sans objectif professionnel

**Date** 14/06/2020

**Numéro** 2020.06.121

## **Actualité de l'événement**

La crise économique provoquée par la pandémie de Covid-19 péjore la situation des jeunes en recherche d'emploi ou d'objectif professionnel.

## **Imprévisibilité**

Il n'était pas possible de prévoir les répercussions d'une telle crise économique et sanitaire.

## **Nécessité d'une réaction ou d'une mesure immédiate**

Les mesures nécessaires favorisant la prise en charge des jeunes doivent être prises avant la reprise des cours professionnels.

De nombreux jeunes vont terminer leur scolarité obligatoire et n'ont pas encore déterminé la suite à donner à leur vie professionnelle, d'autres sans formation sont encore à la recherche de solutions.

La période qui se situe entre la fin de l'école obligatoire et l'entrée en formation professionnelle est une période charnière pour les jeunes. Dans un contexte normal, cette période se révèle parfois déjà difficile, mais en période de crise telle que nous la vivons, elle risque de laisser de nombreux jeunes sans ressource et sans orientation professionnelle.

Nous nous devons d'anticiper une rupture dans le parcours de ces jeunes en renforçant les mesures existantes à savoir notamment augmenter les places dans les structures et écoles professionnelles.

Le système cantonal propose de nombreuses possibilités de filières dans lesquelles ces mesures pourraient s'insérer en fonction des intérêts et du parcours scolaire.

Les jeunes qui éprouvent des difficultés à trouver une place de formation doivent pouvoir bénéficier d'une aide et d'un accompagnement afin de réussir durablement leur insertion dans la vie active. Ils sont également les éléments moteurs d'une reprise économique durable.

## **Conclusion**

Nous demandons au Conseil d'État d'établir une statistique des besoins en matière d'insertion professionnelle, d'en étudier les différentes options possibles et d'augmenter en conséquence les places d'accueil dans les différentes écoles ou structures telles qu'École Préprofessionnelle (EPP) ou semestre de motivation (SeMo).